



#10 AU FIL DE LA FIBRE

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2019 /// WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR ///
NEWSLETTER LOIR-ET-CHÉRIENNE

MOT DU PRÉSIDENT



Les représentants de nos différents membres font remonter lors de séances de travail au Syndicat les inquiétudes des élus locaux ou des habitants au sujet de l'arrivée de la fibre. Val de Loire Fibre est effectivement en retard sur les engagements qui ont été pris. Notre délégué fait état de difficultés sur la disponibilité de ressources et la réalisation des études notamment sur la partie en aérien.

Le Syndicat, tout en déplorant la situation, mène de nombreuses actions afin de maximiser la production et de faire accélérer le déploiement. Suite à nos derniers rendez-vous organisés avec la direction de TDF, la maison mère de Val de Loire Fibre, un plan d'action a été proposé. Il doit permettre d'ici quelques semaines d'aboutir sur un plan de rattrapage et la mise en place de moyens supplémentaires.

Comme je m'y étais engagé, vous trouverez en complément de cette newsletter, des éléments de langage afin de donner à tous les élus des éléments concrets mais synthétiques. Mes équipes sont disponibles auprès de nos membres afin d'apporter les compléments d'information si nécessaire.

Ainsi et même si ce n'est pas à la vitesse attendue, le projet avance, le réseau se construit et chaque jour, des entreprises réalisent des travaux de génie civil ou de tirage de câble sur les deux départements :

- 75 NRO (centraux optiques) ont été installés sur les 96 prévus à terme.
- 178 SRO (armoires de rue) déployés dont 35 colocalisés dans les NRO.
- La deuxième tranche du réseau de collecte est en cours de déploiement (640 kms de fibre et 320 kms de génie civil).
- 7 000 prises construites (Point de Branchement Optique posé) sur les premiers secteurs prévus au programme.

Nous avons également souhaité vous présenter dans ce numéro les modalités de réalisation des raccordements client. Avec tous les déploiements en cours et les premières réunions publiques, les habitants se posent des questions sur l'arrivée de la fibre notamment sur la partie privative.

Bonne lecture,

Bernard PILLEFER
Président du SMO Val de Loire Numérique

ACTUALITÉS



DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES NRO

En ce mois de novembre, le territoire du Val de Loire a vu l'implantation de nombreux NRO (Nœuds de Raccordement Optique), destinés à alimenter les armoires de rues qui apparaîtront à leur tour prochainement dans le périmètre de ces locaux techniques stratégiques. Ces NRO, qui représentent le cœur du futur réseau en fibre optique, font la liaison entre le réseau de collecte des opérateurs et le réseau de desserte des habitations.

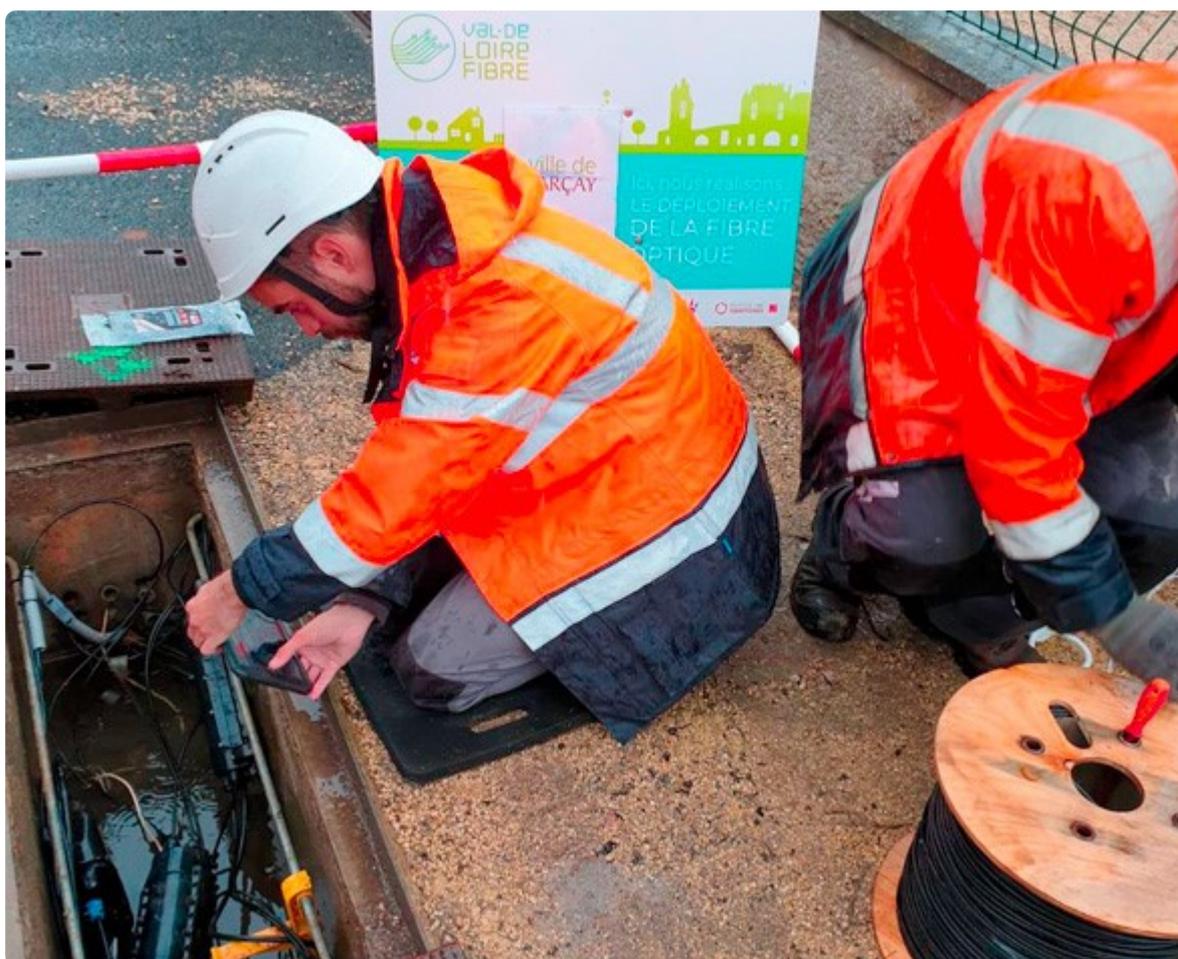
Les destinataires des nouveaux NRO sont les communes de Pierrefitte-sur-Sauldre, Saint-Viâtre, Mur-de-Sologne, Vernou-en-Sologne, Mer, Noyant-de-Touraine, Lémeré et Monnaie.

Désormais, 75 NRO ont été installés sur le périmètre du projet pour un total de 96 prévus à terme.

Il reste donc encore une vingtaine de NRO dont les emplacements sont en cours de validation avec les communes ou les communautés de communes. Ces derniers locaux techniques seront posés dans le courant du premier semestre 2020.

PREMIERS CLIENTS SUR LE RÉSEAU VAL DE LOIRE FIBRE

La commercialisation a débuté sur les premières plaques de Larçay et Concriers suite aux réunions publiques réalisées au mois de septembre dernier. Les premiers clients peuvent donc profiter d'accès au Très Haut Débit. Six opérateurs proposent d'ores et déjà leur service sur le réseau. Les prochaines réunions publiques auront lieu sur les communes de Château-Renault et Veigné.



RÉUNION PUBLIQUE À LA VILLE-AUX-DAMES

Une réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre s'est déroulée le mardi 10 décembre 2019 à La Ville-aux-Dames. La salle Maria Callas était pour l'occasion comble avec de nombreux habitants qui se sont déplacés pour cet événement.

Le maire et les élus du Syndicat ont pu rappeler en introduction l'importance de cette phase de commercialisation. En effet, comme sur beaucoup d'autres territoires, les attentes sont très fortes sur la commune.

Les représentants de notre délégataire Val de Loire Fibre ont expliqué aux habitants le processus technique de raccordement. Les différents abonnements des opérateurs ont été présentés et il convient que chaque habitant analyse ses besoins et compare ces nombreuses offres : internet, avec ou sans téléphonie fixe, avec ou sans téléphonie mobile, tv avec ou sans bouquet, vod...

À noter que pour chaque ouverture commerciale, la réunion publique est suivie d'un forum organisé quelques jours plus tard en présence des opérateurs de la fibre qui peuvent alors compléter les informations déjà données sur les offres Très Haut Débit et les montants des abonnements.



BON À SAVOIR

Le déroulement d'un raccordement à la fibre

Être informé du déploiement et l'arrivée de la fibre

La fibre est déployée dans les rues au plus près des habitations et laissée en attente dans des boîtiers appelés PBO (Point de Branchement Optique). À ce stade, une fibre est prévue et réservée pour chaque habitation ou entreprise.

Le raccordement final jusqu'à l'intérieur de l'habitation se fait sur demande uniquement et après la souscription à un abonnement auprès d'un opérateur.

Pour connaître son éligibilité, le serveur de notre délégataire est l'unique référence : www.valdeloirefibre.fr

Au fur et à mesure des déploiements, des réunions publiques seront organisées à l'échelle d'une ou plusieurs communes afin d'informer largement les habitants sur les offres.



Prise du rendez-vous

Lorsque le particulier ou l'entreprise a sélectionné l'offre de service qui lui correspond, la prise de commande est formalisée auprès du Fournisseur d'Accès à Internet concerné.

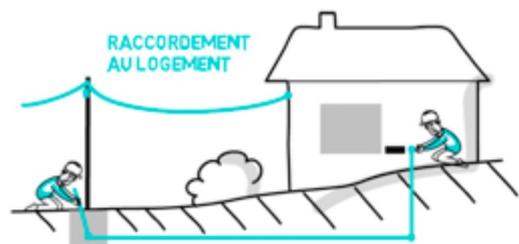
L'opérateur propose alors un rendez-vous afin de tirer la fibre depuis le domaine public jusqu'au domicile. Il faut prévoir en général une demi-journée d'intervention ce qui est suffisant pour la plupart des raccordements.

À noter qu'il n'y a pas de frais de raccordement facturés car ils sont pris en charge dans le cadre de la DSP, sauf en cas d'impossibilité de passer la fibre dans des gaines préexistantes (*voir encadré Le tirage du câble*).

Arrivée au domicile

La première étape lors de l'arrivée des techniciens consiste à définir l'emplacement précis de l'arrivée de la fibre optique. Il est important d'y réfléchir en amont du rendez-vous pour bien adapter cette position au logement. En effet, le boîtier fibre installé dans l'habitation qui est nommé PTO pour Prise Terminale Optique ne peut plus être déplacé par la suite et son positionnement doit être définitif.

Cette prise peut selon les configurations être installée à proximité de l'emplacement de la box et du décodeur mais également pour les logements les plus récents dans la gaine technique et le boîtier de communication. L'emplacement doit être doté d'une prise électrique afin de permettre l'alimentation électrique d'un équipement.



Le tirage du câble

La première étape des travaux consiste à tirer un câble depuis le boîtier en attente et situé sur le domaine public en sous-sol dans un regard, sur un poteau, dans une gaine technique d'un immeuble ou encore en façade. Le câble fibre optique d'environ 5 mm de diamètre va suivre la plupart du temps le câble téléphonique existant en passant en souterrain dans des gaines ou en aérien sur des poteaux et/ou des façades.

Sur le domaine privé, la disponibilité du cheminement est à la charge du propriétaire.*

Ainsi, s'il n'y a pas de fourreau ou que les gaines existantes sont bouchées sur le domaine privé, c'est bien au propriétaire de faire le nécessaire. Les perçages et les passages doivent être anticipés.

**voir encadré, faciliter l'arrivée de la fibre*

Les raccordements

Les techniciens doivent réaliser trois opérations de raccordement :

- la première au Point de Branchement Optique ou qu'il soit installé (gaine d'immeuble, façade, poteau, regard),
- la seconde à la Prise Terminale Optique à l'intérieur de l'habitation,
- la dernière opération consiste à poser un cordon à l'Armoire de Rue (SRO) qui peut être située dans le quartier ou à plusieurs kilomètres pour les secteurs ruraux.



La mise en place des équipements

Plusieurs boîtiers sont nécessaires à proximité de la PTO :

- l'ONT (optical network termination) qui est un terminal qui transforme les signaux optiques transmis dans la fibre par un signal électrique,
- la box "fibre" qui peut intégrer quelquefois l'ONT et qui souvent est différente de la box "cuivre",
- le décodeur TV en cas de souscription à une offre avec TV.



Et ensuite...

Attention, tous les câbles optiques posés dans le cadre du projet appartiennent à Val de Loire Fibre puis à Val de Loire Numérique à la fin de la Délégation de Service Public y compris ceux à l'intérieur des bâtiments.

Comme c'est le cas pour le réseau cuivre historique, les utilisateurs finaux ne doivent pas intervenir dessus.

Il faut également être vigilant à ne pas abîmer le cordon ou le câble fibre lors d'interventions au domicile.

En cas de problème, l'interlocuteur privilégié reste le Fournisseur d'Accès à Internet.

Faciliter l'arrivée de la fibre à son domicile en 5 points :

- 1.** Réfléchir avant le rendez-vous à la position souhaitée de la Prise Terminale Optique avec la présence d'une prise électrique.
- 2.** Vérifier ou créer son cheminement sur le domaine privé : état des gaines et fourreaux, percements et passages...

4. Déplacer les meubles ou le matériel gênant l'installation dans un garage par exemple.

5. Prévoir de la place pour les nouveaux matériels à installer.



Trois questions à ...

Ludovic LAGIER, bêta-testeur raccordé à la fibre depuis juillet 2019.

Comment s'est déroulé le raccordement à la fibre ?

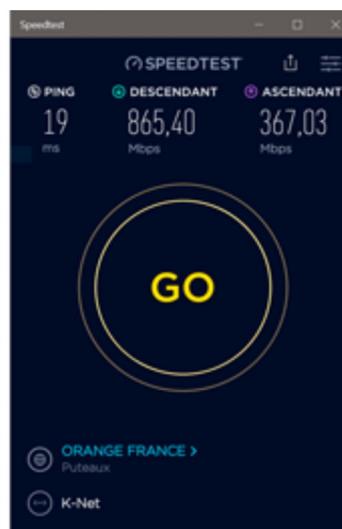
Le raccordement a été rapide, la prise a été installée à l'endroit où je le désirais et la mise en service a été immédiate !

Quels sont les bénéfices apportés ?

Certes, une augmentation du débit en téléchargement très élevée 900 Mbit/s, c'est surtout le débit en upload qui rend la fibre utile, 350 Mbit/s en moyenne. À voir dans le temps mais la stabilité de la connexion est parfaite.

Quels sont les nouveaux ou les meilleurs usages pour votre foyer ?

L'augmentation du débit en upload me permet de travailler à distance et même de prendre la main sur des machines qui sont situées sur mon lieu de travail. La bande passante étant élevée, l'utilisation de la domotique est maintenant plus aisée ainsi que l'utilisation des différents services de VOD, aucun problème avec Netflix et YouTube en 4K sur différents appareils.



LA QUESTION DU MOIS

FAUT-IL CHANGER D'OPÉRATEUR ?

Le réseau de fibre optique construit par Val de Loire Fibre est neutre et ouvert à tous les FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet) ce qui signifie que peuvent circuler sur ses 'tuyaux' les services de tous les FAI qui choisissent de les utiliser.

Si votre opérateur n'a pas encore choisi de proposer ses offres d'abonnements via le réseau construit par Val de Loire Fibre, et si vous souhaitez bénéficier rapidement du potentiel offert par la fibre optique, un changement d'opérateur peut s'avérer nécessaire. Le listing des opérateurs présents sur le réseau est disponible sur www.valdeloirefibre.fr

PROPOSITION D'ARTICLE COMMUNAL

Cette proposition d'article peut servir de canevas et être modifié selon vos besoins afin d'informer les administrés dans les gazettes ou sur les sites internet par exemple. Concernant le planning, il faut se référer aux dates initiales en prenant en considération le retard constaté et se reporter au site de Val de Loire Fibre.

Le projet

La communauté de communes (ou d'agglomération) est membre du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique qui est en charge de déploiement du Très Haut Débit sur les Départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. Une délégation de Service Public a été attribuée à l'opérateur Val de Loire Fibre qui se chargera de la construction, de l'exploitation et la commercialisation du réseau. Le programme de déploiement décliné dans la convention prévoit que 100% du territoire, même l'habitat isolé, soit raccordable à la fibre d'ici fin 2022.

Val de Loire Fibre a rencontré dans la phase de lancement des difficultés qui engendrent un glissement de 12 voire 18 mois maximum pour les plaques les plus complexes à mettre en service. Cependant, le projet rentre progressivement dans une phase d'industrialisation et les capacités de production augmentent. Une première phase de commercialisation a d'ailleurs eu lieu en fin d'année 2019 avec des réunions publiques sur les premiers territoires concernés.

Le déploiement la commune

Les études puis les travaux démarreront en xxxx (ou entre xxxx et xxxx) sur le territoire communal afin d'aller desservir toutes les habitations. Une fois les travaux terminés, une réunion d'information sera programmée afin de présenter aux habitants les offres des différents opérateurs présents. Le raccordement final jusqu'à l'intérieur de l'habitation n'est réalisé qu'après la souscription à un abonnement.

Val de Loire Fibre commercialisera donc à partir de xxx le réseau construit aux Fournisseurs d'Accès à Internet pour qu'ils puissent proposer leurs offres de service aux particuliers et aux entreprises.

Val de Loire Fibre a mis en place un serveur d'éligibilité qui permet, après avoir saisi son adresse, de prendre connaissance de la date d'arrivée de la fibre. Si l'adresse n'est pas connue, un formulaire permet de se signaler afin qu'elle soit intégrée.

www.valdeloirefibre.fr

Combien coûtera le raccordement à la fibre ?

Il n'y a pas de frais de raccordement facturés lors de la souscription à un abonnement. Le propriétaire a simplement à sa charge l'infrastructure nécessaire au passage de la fibre sur le domaine privatif soit le fourreau, soit des poteaux. Attention, si un fourreau est cassé ou bouché en domaine privatif, c'est bien le propriétaire qui doit le réparer.

Tous les travaux sur le domaine public sont prévus dans la DSP et donc le câblage sur la partie privative. Certains Fournisseurs d'Accès Internet peuvent facturer des frais d'accès au service.

Nota Inclusion numérique

Afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des habitants et des entreprises, il a été mis en place une solution technique complémentaire dite d'inclusion numérique pour permettre à toutes les personnes ne disposant pas d'une connexion filaire à 8 Mbit/s de pouvoir disposer d'un bon haut débit. Ce dispositif de subvention de 450€ maximum permet de s'équiper d'une solution satellite ou 4G fixe.

Plus d'information sur : www.valdeloirenumerique.fr

EN BREF



41 /// 04 NOVEMBRE /// PIERREFITTE-SUR-SAUDRE CC SOLOGNE DES RIVIÈRES Grutage NRO

Un nouveau NRO a été implanté rue de Nouan à Pierrefitte-sur-Sauldre. Ce véritable point névralgique du réseau desservira à terme 1 700 foyers et entreprises principalement sur les communes de Pierrefitte-sur-Sauldre et Souesmes. Le NRO est confectionné par la société Epsys spécialisée dans la conception et la production de ces locaux techniques. Les opérations de grutage sont particulièrement minutieuses afin de positionner chaque local de près de 25 tonnes sur son emplacement dédié.

41 /// 05 NOVEMBRE /// BILLY CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS Contrôle de la mise en œuvre d'une baie optique

Le SMO a contrôlé les raccordements des tiroirs d'un SRO et notamment la mise en œuvre à l'intérieur de la baie optique. Les fibres doivent être insérées dans des tubes bleus appelés "blolites" qui les guident vers chaque tiroir optique pour la distribution. Les loves (rangement) de fibres optiques sont vérifiés et la bonne répartition des fibres dans les tiroirs optiques de distribution selon le plan de baie de l'étude APD est validée.



37 et 41 /// 05 NOVEMBRE /// BLOIS Comité mensuel

Nous recevons dans nos locaux la Direction de Val de Loire Fibre afin notamment de faire le bilan du dernier Conseil syndical, suivre la planification des travaux et préparer les premières ouvertures commerciales.

**41 /// 05 NOVEMBRE
/// SAINT-ROMAIN-SUR-CHER
CC VAL DE CHER-CONTROIS
Négociation SRO**

M. Trotignon, Maire, accueillait l'entreprise CGTI-Camusat (entreprise en charge des travaux sur la commune) pour définir l'emplacement de 2 armoires de rue sur le territoire de la commune et destinées à alimenter un peu plus de 640 prises au total. Elles seront raccordées aux NRO implantés à Couddes et à Saint-Aignan.



**41 /// 06 NOVEMBRE /// NOUAN-LE-FUZELIER
CC CŒUR DE SOLOGNE
Réalisation d'un forage dirigé pour le réseau
de collecte**

Des forages dirigés sont réalisés par un prestataire spécialisé et sous-traitant de l'entreprise Sobeca. Cette technique, employée notamment pour la traversée de l'autoroute A71, consiste en la réalisation de travaux sans tranchée permettant la pose des fourreaux sur de longues distances sans ouverture de tranchée en utilisant la méthode de forage horizontal dirigé qui comporte trois étapes : la réalisation du tir pilote, l'alésage et la traction de la canalisation. Cela a permis de terminer le tronçon compris entre Nouan-le-Fuzelier et Saint-Viâtre.

**41 /// 06 NOVEMBRE /// SOUESMES
CC SOLOGNE DES RIVIÈRES
Réalisation d'un fonçage pour le réseau de
collecte**

Des fonçages ont été réalisés par un prestataire spécialisé et sous-traitant de l'entreprise Sobeca. Cette technique, dont le procédé peut être pneumatique ou hydraulique, permet la mise en place de réseau sans tranchée sur une courte distance et sans courbure possibles, évitant ainsi les perturbations d'un chantier en surface. En effet, il permet de maintenir la circulation sans détérioration de la structure des voies de roulement. La Direction des routes du Département de Loir-et-Cher impose la réalisation des travaux sans tranchées lors d'un franchissement d'une route départementale du réseau structurant.



**41 /// 07 NOVEMBRE /// FRÉTEVAL
CC PERCHE ET HAUT VENDÔMOIS
Réalisation de mesures optiques sur le
réseau de collecte**



Le SMO réalisait des contrôles de qualité par mesures optiques de la liaison de collecte entre les NRO de Fréteval et Pezou. Ces mesures permettent d'identifier les éventuelles anomalies sur les 48 fibres optiques constituant la liaison.

41 /// 08 NOVEMBRE /// BRACIEUX CC GRAND CHAMBORD Rencontre entreprise Max Vauché

Le syndicat rencontrait l'entreprise Max Vauché à Bracieux afin de l'informer sur le déploiement du Très Haut Débit notamment sur la commune de Contres dans laquelle un atelier de production doit ouvrir au sein du pôle agroalimentaire. Comme toutes les sociétés, les besoins en connectivité sont croissants.



41 /// 08 NOVEMBRE /// LA FERTÉ SAINT-CYR, CROUY-SUR- COSSON ET MUIDES-SUR-LOIRE CC GRAND CHAMBORD Construction du réseau de collecte - 2^e tranche

Un nouveau tronçon de près de 6 kms a été achevé de construire entre les communes de La Ferté-Saint-Cyr et Muides-sur-Loire en passant par Crouy-sur-Cosson. La société Sobeca, basée à Angé (41), est en charge des travaux de construction de nos "autoroutes de l'information".

C'est un atelier de tranchée qui intervient et qui permet un déploiement extrêmement rapide du réseau de télécommunications sur de grandes longueurs et à une profondeur de 40 cm sur chaussée, en rive ou en accotement. L'excavation se fait à l'aide d'une trancheuse à roue ou à chaîne qui découpe le sol sur 10 à 20 centimètres de largeur puis pose 3 à 4 tubes souples.

Le remblaiement se fait avec un béton de tranchée coloré autocompactant et à prise rapide afin d'avertir de la présence du réseau. Ce type de béton présente toutes les caractéristiques pour s'intégrer si besoin au corps de chaussée et permettre des ré-interventions ultérieures tout en protégeant efficacement le conduit et le câble de télécommunication.

Pour les chaussées, une réfection de surface vient protéger la tranchée des infiltrations et donner à la surface les qualités d'adhérence et d'aspect du



revêtement initial.

**41 /// 12 NOVEMBRE /// TALCY
CC BEAUCE VAL DE LOIRE
Rencontre entreprise Ferme de la Motte**

Le syndicat se rendait sur la commune de Talcy pour rencontrer l'entreprise familiale de la Ferme de La Motte. Avec une triple activité commerciale, agricole et industrielle, le site est un des leaders français pour la fourniture de condiments frais et de pommes de terre bio avec près de 250 collaborateurs permanents et saisonniers. Les besoins en connectivité sont de plus en plus forts pour les différents services de l'entreprise et le syndicat a pu renseigner les dirigeants associés sur l'arrivée de la fibre et les offres prochainement disponibles.

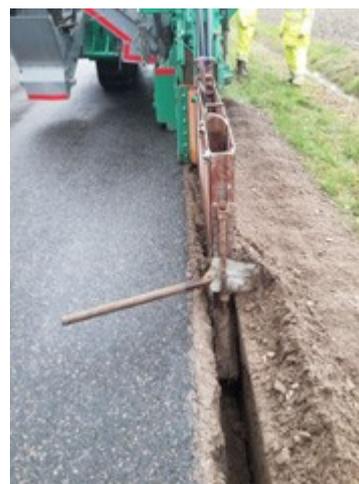


**41 /// 15 NOVEMBRE
/// COUËTRON-AU-PERCHE
CC COLLINES DU PERCHE
Négociation NRO**

M. Granger, Maire de la commune, recevait la société Conotech (en charge de la négociation des NRO) et le SMO afin de trouver une implantation sur la commune déléguée de Oigny pour le futur NRO qui desservira à terme plus de 1 150 foyers et entreprises sur les communes de Couëtron-au-Perche et Le Plessis-Dorin. Le terrain sélectionné se situe à l'écart des habitations et à proximité du répartiteur Orange et doit être soumis à l'approbation du conseil municipal.

**41 /// 17 NOVEMBRE /// LA FERTÉ SAINT-CYR, DHUIZON ET MONTRIEUX-EN-SOLOGNE
CC GRAND CHAMBORD et CC SOLOGNE DES ÉTANGS
Construction du réseau de collecte -
2^{ème} tranche**

Un nouveau tronçon de près de 15 kms est en cours de construction entre les communes de Ferté-Saint-Cyr et Montrieux-en-Sologne en passant par Dhuizon. Le Syndicat effectue des contrôles inopinés afin de vérifier la profondeur des tranchées et la mise en œuvre des balisages de sécurité.



**41 /// 18 NOVEMBRE
/// MILLANÇAY ET LOREUX
CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS
et CC SOLOGNE DES ÉTANGS
Construction du réseau de collecte -**



2^{ème} tranche

La construction d'un nouveau tronçon de près de 7,5 kms a commencé pour une durée de 3 semaines entre les communes de Millançay et Loreux.

41 /// 19 NOVEMBRE /// SAINT-VIÂTRE CC SOLOGNE DES ÉTANGS Grutage NRO

Un nouveau NRO a été implanté dans la ZI Le Gros Chêne à Saint-Viâtre. Ce véritable point névralgique du réseau desservira à terme 2 982 foyers et entreprises principalement sur les communes de Saint-Viâtre, Nouan-le-Fuzelier et Marcilly-en-Gault.

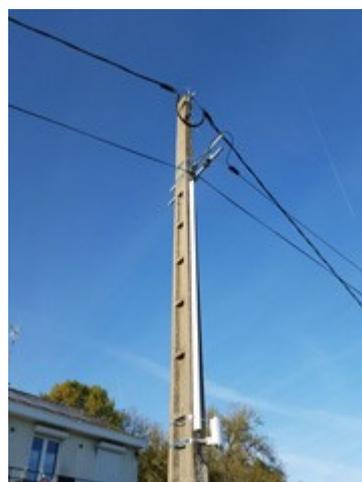


41 /// 20 NOVEMBRE /// BLOIS Rendez-vous GRETA

Le mois dernier, nous vous informions de la mise en place, par le GRETA de Blois, d'un cursus de formation certifiant pour les métiers de la fibre. Les premiers travaux de réalisation du plateau de formation sur le site extérieur pour les ateliers d'apprentissage (poteaux, chambres de tirage, réseaux souterrain...) sont en cours. Le début de la première session de formation d'une durée de 8 mois est prévue pour janvier 2020.

41 /// 20 NOVEMBRE /// BRÉVAINVILLE CC PERCHE ET HAUT VENDÔMOIS Déploiement distribution

l'exécution des process de pose propre au déploiement du réseau Val de Loire Fibre qu'il se doit de respecter. C'est aussi l'occasion de vérifier que les règles de sécurité sont appliquées avec un bon balisage et que les équipements de protection sont portés par les intervenants (casque, chaussures, gants, harnais). L'entreprise effectue dans un premier temps la pose d'armement sur les poteaux en bois, en métal ou en béton puis procédera au tirage dans un second temps.



41 /// 20 NOVEMBRE /// LUNAY CA TERRITOIRES VENDÔMOIS Déploiement distribution

Le syndicat contrôlait les interventions réalisées par l'entreprise Primocable, que ce soient les déploiements en aérien sur les supports Orange et ENEDIS ou les travaux de génie civil réalisés en octobre.

41 /// 20 NOVEMBRE /// MUR-DE-SOLOGNE CC SOLOGNE DES ÉTANGS Grutage NRO

Un nouveau NRO a été implanté rue de Blois (RD 765) à Mur-de-Sologne. Ce véritable point névralgique du réseau desservira à terme 1 774 foyers et entreprises principalement sur les communes de Mur-de-Sologne et Soings-en-Sologne. Le NRO est confectionné par la société Epsys spécialisée dans la conception et la production de ces locaux techniques. Les opérations de grutage sont particulièrement minutieuses afin de positionner chaque local de près de 25 tonnes sur son emplacement dédié.



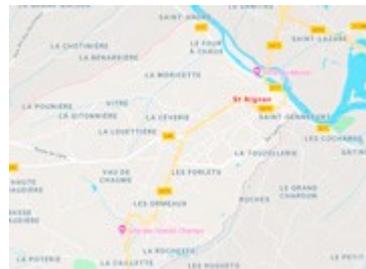
41 /// 21 NOVEMBRE /// VERNOU-EN-SOLOGNE CC SOLOGNE DES ÉTANGS Grutage NRO



Un nouveau NRO a été implanté à côté de la station d'épuration à La Brissetière (RD 13) à Vernou-en-Sologne. 973 foyers et entreprises bénéficieront de la fibre à partir de ce local, principalement sur les communes de Vernou-en-Sologne, Courmemin et Veilleins.

**41 /// 21 NOVEMBRE /// SAINT-AIGNAN
CC VAL DE CHER-CONTROIS
Négociation SRO**

M. Dumont-Dayot, Directeur des services techniques, accueillait l'entreprise CGTI-Camusat (entreprise en charge des travaux sur la commune) pour définir l'emplacement de 4 armoires de rue sur le territoire de la commune et destinées à alimenter un peu plus de 1 334 prises au total. Elles seront raccordées aux NRO implanté à Saint-Aignan.



**41 /// 27 NOVEMBRE /// BOUFFRY
CC PERCHE ET HAUT VENDÔMOIS
Négociation SRO**

Mme Soria, Maire, accueillait l'entreprise H-TEL (en charge des travaux sur la commune) pour définir l'emplacement d'une armoire de rue sur le territoire de la commune et destinée à alimenter un peu plus de 333 prises au total. Elle sera raccordée aux NRO qui sera prochainement implanté à Droué.

**41 /// 28 NOVEMBRE /// COURBOUZON
CC BEAUCE VAL DE LOIRE
Négociation SRO**

M. Sauvage, Maire, accueillait l'entreprise H-TEL (en charge des travaux sur la commune) pour définir l'emplacement d'une armoire de rue sur le territoire de la commune et destinée à alimenter un peu plus de 302 prises au total. Elle sera raccordée aux NRO implanté à Mer.



**41 /// 02 DÉCEMBRE /// MER
CC BEAUCE VAL DE LOIRE
Grutage NRO**



Un nouveau NRO a été implanté sur le secteur de la gare à Mer et il desservira environ 5 400 foyers et entreprises éligibles des communes de Mer, Avaray, Courbouzon, Cour-sur-Loire, Lestiou, Mulsans et Suèvres.

37 et 41 /// 03 DÉCEMBRE /// BLOIS Comité mensuel

L'équipe du Syndicat faisait un point d'étape avec Val de Loire Fibre notamment en vue de préparer le comité de pilotage du lendemain mais également pour programmer les différentes réunions des groupes de travail proposés par notre délégataire.



37 et 41 /// 04 DÉCEMBRE /// BLOIS Comité pilotage trimestriel

Les représentants du syndicat et membres du bureau recevaient la direction générale de Val de Loire Fibre lors du comité trimestriel de suivi de la DSP. Après une présentation par notre délégataire de l'état d'avancement du déploiement mais également des premiers retours sur l'exploitation et la commercialisation, les élus ont pu relayer les demandes des territoires : visibilité sur les travaux, mise en place de plus de moyens, tenue et ordonnancement des plannings, atteinte de la complétude...

37 et 41 /// 10 DÉCEMBRE /// BLOIS Conseil syndical

Les conseillers syndicaux se réunissaient salle Kléber Lousteau au sein du Conseil départemental de Loir-et-Cher pour un nouveau Conseil syndical qui fut l'occasion de faire un point sur l'état du déploiement et répondre à toutes les questions et demandes au sujet du Très Haut Débit.



**VAL
DE LOIRE
NUMÉRIQUE**

02 54 58 44 39

contact@valdeloirenumerique.fr

www.valdeloirenumerique.fr

Syndicat Mixte Ouvert « Val de Loire Numérique »

Hôtel du Département - Place de la République

41020 BLOIS Cedex



Cet e-mail a été envoyé à mairie.veilleins@wanadoo.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Val de Loire Numérique.

[Se désinscrire](#)

© 2019 Val de Loire Numérique